

Activation des contrôles d'accès des points d'apport volontaire de déchets

Les contrôles d'accès des bornes dédiées aux sacs noirs sur notre commune seront activés

le 17 octobre 2022.

La date d'activation de chaque borne est indiquée par affichage sur le tambour.

A partir de cette date, pour déverrouiller le tambour, vous devez impérativement être munis de votre carte d'accès personnelle.

Informations et enregistrements :

SMD3

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30

Tout dépôt de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet est susceptible d'entraîner des poursuites (art. R 632-1 et 635-8 du code pénal).

